



Actions 2007

Loi de protection de l'enfance Mars 2007

Le COFRADE figure dans les 5 guides pratiques d'application de la réforme de la protection de l'enfance élaborée par le ministère délégué à la famille. En effet, l'association a participé activement aux commissions de travail sur l'année 2006 et début 2007. La loi a été promulguée en mars 2007 et les guides sont parus dans la foulée.¹

Les guides abordent les domaines suivants :

- ∅ La Prévention en faveur de l'enfant et de l'adolescent
 - Prévention périnatale
 - Prévention des difficultés éducatives parentales et accompagnement des familles
 - Prévention médico-sociale en direction des enfants et des adolescents

- ∅ La Cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation
 - Les conditions du partage d'informations entre professionnels
 - Le rôle de la cellule départementale dans le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes
 - L'évaluation de la situation à partir d'une information préoccupante et la prise de décision.

- ∅ Intervenir à domicile pour la protection de l'enfant
 - L'accompagnement en économie sociale et familiale et la mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial
 - Missions et modalités d'action des techniciens de l'intervention sociale et familiale
 - L'action éducative à domicile et l'action éducative en milieu ouvert

¹<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/famille-enfance/navigation-bloc-2/guides-pratiques/protection-enfance-5506.html>

- ∅ L'accueil du mineur et du jeune majeur
 - Les nouveaux dispositifs d'accueil : accueil familial spécialisé, accueil de jour, accueil modulable, accueil d'urgence...
 - L'exercice de l'autorité parentale et la relation parents/enfants

∅ L'observatoire départemental de la protection de l'enfance

Les missions

- Recueillir et expertiser les données départementales relatives à l'enfance en danger.
- Suivre la réalisation des évaluations des établissements et services qui interviennent dans le champ de la protection de l'enfance.
- Formuler des avis sur la mise en œuvre du schéma départemental et des propositions en matière de politique de protection de l'enfance.

Débats des adolescents : « 18 ans... La liberté d'agir » ²

Ce thème a réuni, au premier semestre, une centaine de jeunes au Conseil général du Rhône le 6 juin en présence de

- Dominique Nachury, Vice présidente du CGR, Chargée de l'Enfance et de la Jeunesse
- Jean Louis GUINCHARD, artisan
- Anne Marie MARIANI, avocate des mineurs à Aix en Provence
- Anne-Marie VILLARD conseillère principale d'éducation

Sur le même thème, le COFRADE a organisé une rencontre au Sénat le 13 juin avec la participation de

- Claire CARRIER, Pédopsychiatre,
- Stéphanie CHESNAY, chargée de mission auprès du défenseur des enfants
- Colette CLEMENT-BARTHEZ, Magistrate auprès du défenseur des enfants
- Aurélie De ANDRADE, juriste auprès PJJ
- Christian GONGORA, Procureur de la république près le TGI de Nevers
- Hubert PATINGRE, sous-directeur au conseil régional d' Ile de France en charge de l'apprentissage
- Jean-louis GUINCHARD, père d'adolescent(e)

Et avec l'animation de

- Christophe LE VAILLANT : Journaliste et Animateur

Cette initiative a été l'occasion d'un témoignage de jeunes et d'un débat entre adultes sur le passage à la majorité et les questions que cela soulève. C'est une vingtaine de jeunes du Rhône et de Haute-Savoie ³ qui sont venus exposer le fruit de leur réflexion.

² Cf. Actes « Droits de l'enfant 2007. 18 ans... La majorité en débats avec les Adolescents »

³ De Haute Savoie 4 élèves BEP et 1 élève CIPPA du LP Paul Bechet ainsi que deux accompagnateurs.

Ce fut une bonne opération dans l'ensemble même si la mobilisation ne fut pas énorme, seule une centaine de personnes sont venues. Le choix des intervenants est toujours délicat car on ne connaît pas forcément les personnes. L'animateur a eu des difficultés à gérer le temps et, de ce fait, des personnes n'ont pu avoir un temps de parole équitable.

La présence d'un représentant de l'UNIOPSS montre l'intérêt suscité par ce débat. L'UNIOPSS a fait porter son congrès sur ce même thème au mois de novembre avec l'intervention du COFRADE.⁴

« *La transmission transgénérationnelle* »

Ce thème du deuxième semestre a réuni 115 jeunes au Conseil général du Rhône le 6 juin en présence de

- Mme Nachury, Vice présidente du CGR.
- Philippe Bernoux, sociologue des organisations
- Dominique Chavanat, directeur Ecole polytechnique
- Frédéric Crapis, principal de collège

Ce thème a incité les jeunes à réfléchir sur

- ∅ ce qui leur est transmis par les adultes (parents, grands-parents, enseignants, animateurs, autres adultes), sous forme d'objets, d'habitudes, de savoir-faire, de connaissances de l'histoire, de principes moraux...
- ∅ le sens que peut avoir cette transmission : importance de connaître, valeur sentimentale, appartenance à une même culture...
- ∅ la manière dont s'opère cette transmission : par une manière de vivre, des modèles, des paroles, des habitudes
- ∅ les éléments qu'ils regrettent de ne pas avoir trouvés : regrets lorsque des parents ne transmettent rien de leur histoire, lorsqu'il n'y a pas de photos d'avant, lorsqu'on ne possède plus rien qui nous relie à une personne...
- ∅ ce qu'ils font de cette transmission transgénérationnelle : ils l'adaptent en fonction de l'époque, du lieu où ils se trouvent, des fréquentations qu'ils ont.

⁴ Cf. article « Quels repères pour le passage à l'âge adulte ? » en annexe du rapport d'activité